



**Copie de résolution de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mai 2026 à 20 h 35
à la salle multifonctionnelle de Saint-Joseph-de-Kamouraska.**

Sont présents : Nancy St-Pierre, mairesse
Michel Bélanger, conseiller siège no. 1
Pierre-Yves L'Hérault, conseiller siège no. 2
Catherine Gagnon, conseiller siège no. 3
Claude Ouellet, conseiller siège no. 4
Manon Guérette, conseillère siège no. 5
Renaud Ouellet, conseiller siège no. 6

Formant quorum sous la présidence de madame Nancy St-Pierre, mairesse. Monsieur René Dufour, directeur général, greffier-trésorier et Madame Nancy Boudreault adjointe administrative assistent à cette séance.

**RÉSOLUTION NO 19-05-2026 - FÉLICITATIONS À L'ATELIER DU GRAND FRÊNE INC. –
DÉFI OSEntreprendre 2026**

ATTENDU QUE l'entreprise **Atelier du Grand Frêne inc.**, fondée par M. Alexis Forget-Charland et M. Vincent Roussel-Lauzier, s'est d'abord illustrée à titre de lauréate au niveau local du Défi OSEntreprendre 2026 de la MRC de Kamouraska;

ATTENDU QUE cette entreprise a par la suite été nommée lauréate régionale du Défi OSEntreprendre 2026 pour le Bas-Saint-Laurent, représentant ainsi la région avec distinction;

ATTENDU QUE M. Alexis Forget-Charland et M. Vincent Roussel-Lauzier sont des citoyens de Saint-Joseph-de-Kamouraska;

ATTENDU QUE ce parcours témoigne de leur engagement envers l'excellence et l'innovation dans les domaines de l'artisanat, de la forge, de la taillanderie, du patrimoine vivant et de la création durable;

ATTENDU QUE leur cheminement entrepreneurial contribue au rayonnement de la municipalité ainsi que de toute la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QU'ils poursuivront leur parcours au niveau national du Défi OSEntreprendre, qui se tiendra à Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

- **De** féliciter chaleureusement M. Alexis Forget-Charland et M. Vincent Roussel-Lauzier pour leur titre de lauréats aux niveaux local et régional du Défi OSEntreprendre 2026;
- **De** souligner leur contribution au rayonnement de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska;
- **De** leur souhaiter le meilleur des succès dans la poursuite de leur parcours au niveau national.

Adoptée à Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 4 mai 2026.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska, ce 5e jour du mois de mai 2026.

Nancy St-Pierre

Nancy St-Pierre, mairesse

René Dufour

René Dufour, directeur général et greffier-trésorier